

**QUELQUES REMARQUES SUR LA SUBJECTIVITE
LANGAGIERE / SOME REMARKS ON LINGUISTIC
SUBJECTIVITY¹**

DOI : 10.5281/zenodo.7457637

Résumé: Dans ce travail, nous nous proposons d'étudier le discours de l'hypostase de la subjectivité langagière, le sujet de l'énonciation laissant presque toujours des traces dans son énoncé. Nous essayerons de répondre à la question suivante : quelles sont les marques linguistiques de la subjectivité mises en œuvre dans un discours ? Autrement dit, nous interrogerons ce qu'un locuteur dit de manière explicite, ce qu'il laisse entendre, ce qu'il montre dans son discours et ce qu'il laisse voir de son « moi » intérieur, délibérément ou pas. Premièrement nous essayerons d'exposer différentes acceptions de la notion de subjectivité dans le langage, extraites des plus importantes approches linguistiques de l'énonciation, puis nous parlerons des déictiques, qui ont l'importante vocation de convertir la langue en parole (on rappellera ici les pronoms personnels et les démonstratifs). Ensuite nous présenterons brièvement les parties du discours à trait subjectif (les substantifs subjectifs, les adjectifs subjectifs, les verbes subjectifs et les adverbes subjectifs), pour parler finalement de la subjectivité explicite /vs/ implicite. Pour réaliser ce travail, nous nous sommes servis de la théorie de C. Kerbrat-Orecchioni sur la subjectivité dans le langage, mais aussi des plus importantes approches linguistiques de l'énonciation du XXe siècle.

Mots-clés: subjectivité langagière, déictiques, langue, parole, discours.

Summary: The present paper aims to analyze the speech, from the perspective of subjectivity in language, as the subject of an utterance almost always leaves traces in that utterance. Which are the linguistic indicators of subjectivity in a discourse, and how can we identify them? In other words, we are asking ourselves what does a speaker openly say, what does he or she allow to be understood, what do they demonstrate through their speech, and what do they allow to be seen—deliberately or not—from their inner selves. First, we will attempt to present various interpretations of the idea of subjectivity in language, ideas belonging to the most significant linguistic works on enunciation. Next, we will discuss deixis which has the significant responsibility of transforming language into speech (we will mention personal pronouns and demonstratives here). In order to ultimately discuss explicit /vs/ implicit subjectivity, we will briefly go through the parts of speech with a subjective feature (subjective nouns, subjective adjectives, subjective verbs, and subjective adverbs). As a main support of our work we drew on C. Kerbrat Orecchioni's theory on subjectivity in language, as well as on some of the most significant works on enunciation from the 19th century.

Keywords: deixis, subjectivity in language, speech and discourse.

Introduction

Le travail que nous proposons s'inscrit dans le cadre de l'analyse de discours et se concentre autour du concept de subjectivité, tel qu'il apparaît dans quelques-unes des plus importantes approches linguistiques de l'énonciation du XXe siècle, dans l'intention de relever sa double nature. Nous allons analyser les approches en question pour voir si la dualité conceptuelle de la subjectivité est gardée dans les définitions et les emplois que les auteurs cités prennent en considération: d'un côté, la définition de la subjectivité par le recours à la notion de sujet parlant (la subjectivité constitutive de l'énonciation ou subjectivité au sens large) et de l'autre, par le recours à l'axe subjectif-objectif (subjectivité contingente, subjectivité au sens restreint). Dans cette étude nous serons guidés par la question suivante à laquelle nous essayerons de répondre : quelles sont les marques linguistiques de la subjectivité mises en œuvre dans un discours ? Autrement dit, nous interrogerons ce qu'un locuteur dit de

¹ Mirela Valerica IVAN, Université de Pitești, Roumanie, mirelav_ivan@yahoo.com

manière explicite, ce qu'il laisse entendre, ce qu'il montre dans son discours et ce qu'il laisse voir de son « moi » intérieur, délibérément ou pas.

La subjectivité langagière est un ancien concept (issu de la philosophie) qui a eu beaucoup d'héritiers en linguistique (la catégorie déictique, la modalisation, l'axiologisation). Il désigne deux réalités situées à des niveaux différents de conceptualisation : à un niveau plus abstrait, la subjectivité est le mode d'existence de l'homme dans le langage (de ce point de vue, il est sous-jacent à toute théorie du langage); dans son usage plus spécifique, plus restreint, la subjectivité est un type d'attitude langagière qui implique, à des degrés divers, l'idée de parti-pris du locuteur par rapport au contenu exprimé.

Selon Benveniste, la subjectivité est à définir comme : « la capacité du locuteur à se poser comme sujet » (Benveniste, 1966 : 259) Cela renvoie à la capacité du locuteur à s'imposer dans son discours comme un sujet-parlant. Emile Benveniste définit l'énonciation comme un procédé d'appropriation de la langue. « Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre » (Benveniste, op. cit. : 82). Par conséquent la présence du locuteur dans son discours ainsi que la subjectivité dans le langage apparaissent comme des éléments importants pour l'analyse linguistique, sans oublier la question de l'interlocuteur qui est également prise en considération: « Dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il importe l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution qui postule un allocutaire » (Benveniste : idem). Benveniste, distingue donc deux entités nécessaires au discours, le locuteur et l'interlocuteur.

J.-L. Austin remarque sur la subjectivité qu' « il nous arrive presque toujours de nommer spontanément les actions physiques non en termes d'acte physique minimum, mais en termes qui incluent un nombre plus ou moins grand, toujours extensible, de ce qu'on peut appeler les conséquences naturelles de l'acte » (Austin, 1970: 121) ce qui signifie donc qu'il est impossible à échapper à ce « réflexe interprétatif » que dénonce Roland Barthes.

Dans la vision de C. Kerbrat-Orecchioni, « toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les *mots* de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des choses. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 70) Le sujet utilise, que ce soit à l'encodage ou au décodage, trois types de mécanismes référentiels qu'elle appelle respectivement: (1) « *référence absolue* » / (2) « *référence relative au contexte linguistique* » / (3) « *référence relative à la situation de communication, ou "déictique"* ». » (idem : 35) Pour illustrer cette distinction, on prendra comme exemples:

(1) « Pierre habite à *Lyon* » – référence « absolue »

(2) « Pierre habite au sud de Paris » – référence « cotextuelle » (relative à un élément explicité dans le contexte verbal).

(3) « Pierre habite ici » – référence « déictique ».

1. Les déictiques

C. Kerbrat-Orecchioni propose pour les déictiques la définition suivante: « ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir

– le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,

– la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 36)

Elle considère que les « anaphoriques » (ou les représentants) empruntent leur contenu sémantique et référentiel à l'antécédent ou « interprétant » de X, par exemple:

« J'ai rencontré des amis *qui* m'ont parlé de toi » ou « J'ai rencontré des amis. *Ils* m'ont parlé de toi. » (idem: 38)

Comme exemples de déictiques, on parlera brièvement des pronoms personnels et des démonstratifs.

I. Les pronoms personnels

Selon l'opinion de Kerbrat-Orecchioni, « les pronoms personnels (et les possessifs, qui amalgament en surface un article défini + un pronom personnel en position de complément du nom) sont les plus évidents, et les mieux connus, des déictiques. » (idem: 40) Elle considère que les pronoms « je » et « tu » sont « *de purs déictiques* », mais ce n'est pas le cas de « il(s) » et « elle(s) », qui sont « à la fois déictiques (négativement: ils indiquent simplement que l'individu qu'ils dénotent ne fonctionne ni comme locuteur, ni comme allocutaire) et représentants (ils exigent un antécédent linguistique). » Kerbrat-Orecchioni inclut aussi dans la catégorie de *déictiques purs* les pronoms pluriels « nous inclusif », qui est formé de *je + tu (singulier ou pluriel)* et « vous » = « *tu pluriel*. » (idem: 41)

Sur les pronoms personnels, Harald Weinrich apprécie qu'« à travers leur retour "obstiné" tout au long du texte, les formes de la personne tendent à ancrer les contenus communiqués dans la situation de communication, et à y renouveler sans cesse leur inscription. » (Weinrich, 1973: 47)

L'axe de personnes est en réalité ternaire, affirme Bernard Pottier qui tient à mentionner la continuité qui existe entre les trois: « En français, on a une hiérarchie ordonnée: je (tu, il):

je + x → nous

tu + x (sauf je) → vous. » (Pottier, 1974: 189)

Il faut rappeler aussi l'opinion de Philippe Lejeune qui considère qu'on peut établir des parallèles fonctionnels entre la troisième et la première personne grammaticales: « L'emploi de la troisième personne induit un jeu de figures qui ne sont pas fondamentalement différentes de celles qui accompagnent l'emploi de la première. [...] En réalité, on n'est jamais vraiment un autre, ni vraiment le même. Les figures de la troisième personne fournissent une gamme de solutions où c'est la distanciation qui est mise en avant, mais toujours pour exprimer une articulation (une tension) entre l'identité et la différence. » (Lejeune, 1980 : 38, 39)

Influencée par la théorie de Ph. Lejeune, Hélène Jaccomard admet elle aussi que la figure la plus employée dans l'écrit intime reste bien la première personne du singulier. « Le *je* a en effet une telle force d'*évidence autoréférentielle* qu'il tend à masquer la problématique incluse dans cette personne grammaticale. [...] Benveniste a montré qu'il y a une "corrélation de subjectivité" entre le je et le tu: le fait de dire je suppose un « je qui énonce » et un « tu auquel je s'adresse », qu'il soit ou non mentionné. Un auditeur / lecteur est consubstantiel à un récit à la première personne. » (Jaccomard, 1993: 354)

En effet, Emile Benveniste considère que, « hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept n: un objet sans doute, un concept certainement pas. » (Benveniste, 1966: 4)

En ce qui concerne le pronom personnel de première personne singulier, Ricœur affirme: « Les pronoms personnels sont proprement "asémiques"; le mot "je" n'a pas de signification en lui-même [...]. "Je" c'est celui qui, dans une phrase, peut s'appliquer à lui-même "je" comme étant celui qui parle; donc, le pronom personnel est essentiellement fonction du discours et ne prend sens que quand quelqu'un parle et se désigne lui-même en disant "je". » (Ricœur, 1975: 98)

Kerbrat-Orecchioni n'accepte pas ces genres d'affirmations à propos du pronom personnel « je », en les trouvant *méprisantes*, et elle se justifie en disant que « ce qui varie

avec la situation, c'est le référent d'une unité déictique, et non pas son sens, lequel reste constant d'un emploi à l'autre. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 36) Alors, si elle a raison, cela signifie que Ricœur confond le sens avec le référent; le pronom « je » nous fournit toujours la même information: celle que la personne à laquelle renvoie le signifiant, c'est le sujet d'énonciation.

II. Les démonstratifs

Selon Kerbrat-Orecchioni, les démonstratifs sont, suivant le cas, « référentiels au cotexte (représentants) ou référentiels à la situation de communication (déictiques). » (idem : 44) En emploi déictique, elle distingue:

- le cas des démonstratifs constitués à l'aide des particules *-ci / -là* qui indiquent la proximité/ l'éloignement du dénoté par rapport au locuteur;
- le cas du démonstratif simple: 1. à *valeur temporelle* et 2. à *valeur spatiale*.

1. La localisation temporelle:

Kerbrat-Orecchioni note avec T1 le « *moment inscrit dans le contexte verbal: il s'agit alors de référence cotextuelle* » et avec T0 le « *moment de l'instance énonciative: référence déictique* » (idem: 45). « La localisation temporelle en français s'effectue essentiellement grâce au double jeu des formes temporelles de la conjugaison verbale, et des adverbes et locutions adverbiales. De ces deux procédés, le premier exploite presque exclusivement le système de repérage déictique, cependant que les adverbes temporels se répartissent à peu près également entre la classe des déictiques et celle des relationnels. » (idem: 46)

Quant au *problème de l'emploi des « temps »*, Kerbrat-Orecchioni soutient l'idée que les « temps absolus » sont des temps déictiques: « *Le choix d'une forme de passé / présent / futur est de nature évidemment déictique* »

Sa: passé / présent / futur

Sé: procès antérieur / concomitant / postérieur à T0

C'est très intéressant et utile pour nous d'apprendre, grâce à Kerbrat-Orecchioni, que le report en style indirect constitue en français le seul cas d'emploi des temps où l'on ait incontestablement affaire à de la référence cotextuelle, et non déictique.

A la différence des formes de la conjugaison verbale, les adverbes et locutions adverbiales qui spécifient la localisation temporelle du procès présent, selon Kerbrat-Orecchioni (idem: 47), un double jeu de formes, déictiques et cotextuelles. Nous tenons à rendre ici le tableau dressé par elle, car nous le considérons très utile et édicatoire :

	Déictiques Référence: T0	Relatifs au cotexte Référence: y exprimé dans le cotexte
Simultanéité	en ce moment maintenant	à ce moment-là; alors
Antériorité	hier; l'autre jour; la semaine passée (dernière); il y a quelques heures; récemment	la veille; la semaine précédente; quelques heures plus tôt; peu avant
Postériorité	demain; l'année prochaine; dans deux jours; dorénavant; bientôt; prochainement	le lendemain; l'année suivante; deux jours plus tard; peu après; dès lors
	aujourd'hui;	

Neutres	lundi (= « le lundi le plus proche, un autre jour antérieur ou postérieur, de T0 »); ce matin, cet été; tout à l'heure	un autre jour
---------	--	---------------

Quant aux prépositions temporelles déictiques, on prendra seulement quelques exemples:

- « depuis hier », « depuis aujourd'hui », où *hier / aujourd'hui* est antérieur à T0;
- « à partir de maintenant », « à partir de demain » → simultanés ou postérieurs à T0; ces expressions sont indirectement déictiques.

Quelques exemples encore d'adjectifs temporels: « actuel », « moderne », « ancien », « futur », « prochain » peuvent être, selon Kerbrat-Orecchioni, des adjectifs déictiques dans certains emplois: un « futur maire » peut devenir « actuel » ou « ancien ».

2. La localisation spatiale est exprimée à l'aide des déictiques suivants:

- ici / là / là-bas; celui-ci / celui-là;
- près de y / loin de y;
- devant / derrière;
- à droite / à gauche. (idem: 49)

Kerbrat-Orecchioni met en discussion le problème des verbes *aller / venir*, en prenant comme exemple les énoncés: « Pierre vient / va à Paris chaque semaine ». « Ces deux phrases décrivent exactement le même déplacement objectif, sans véhiculer pour autant la même information, la première ajoutant à la seconde l'idée (présupposée) que le sujet d'énonciation se trouve à Paris au moment où il l'énonce. Les deux verbes s'opposent donc déictiquement, en ce qu'ils décrivent respectivement un mouvement de rapprochement / éloignement de la sphère du locuteur. » (idem: 50,51)

Quant à l'importance des déictiques, Kerbrat-Orecchioni apprécie que *les unités déictiques ont ainsi pour vocation, tout en appartenant à la langue, de la convertir en parole.* (idem: 55)

Conformément à la définition que propose du terme « subjectif » le *Petit Robert* (1967): « *Propre à un ou plusieurs sujets déterminés (et non à toutes les autres); qui repose sur l'affectivité du sujet. V. individuel, personnel* »; et à l'usage terminologique de Bernard Pottier (Pottier, 1967: 31), qui sous le nom d'unités « relatives », extrait les déictiques de l'ensemble des expressions « subjectives », on devrait appeler « subjectives » seulement les modalités de discours qui impliquent une vision et une interprétation toutes personnelles du référent, et considérer les déictiques comme « objectifs », tout en restant énonciatifs. Nous nous rangeons du côté de Kerbrat-Orecchioni qui inclut les déictiques dans la catégorie des « subjectifs », car l'application référentielle des déictiques « dépend de certaines données de la situation énonciative. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 150)

2. Discours objectif / subjectif. Parties du discours à trait subjectif.

Dans la vision de Kerbrat-Orecchioni, « lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de la verbalisation d'un objet référentiel, réel ou imaginaire, et que pour ce faire il doit sélectionner certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui propose le code, il a en gros le choix entre deux types de formulations:

- le discours « objectif », qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel; (ex: discours scientifique, procédural, lexicographique, etc.).
- le discours « subjectif », dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme la source

évaluative de l'assertion. » (idem: 71)

Kerbrat-Orecchioni envisage trois catégories de subjectivèmes, à savoir respectivement les traits [affectif], [axiologique] et [modalisateur]. Nous présenterons, en bref, les parties du discours à traits subjectifs telles qu'elles sont présentées par elle.

1. Les substantifs subjectifs

La plupart des substantifs affectifs et évaluatifs sont dérivés de verbes ou d'adjectifs: « amour », « prétexte », « accusation », « beauté », « petitesse », etc. Dans les exemples: « C'est un imbécile » / « C'est un génie », dit Kerbrat-Orecchioni, ces substantifs cumulent deux types d'informations d'ailleurs indissociables:

- une description du dénoté;
- un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation, porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation. Ces termes péjoratifs (dévalorisants) / mélioratifs (laudatifs, valorisants) sont nommés par Kerbrat-Orecchioni « *axiologiques* ». (idem: 73)

Anna Jaubert note à ce sujet que dans notre stock lexical on relève en effet des unités chargées au départ (c'est-à-dire en langue) d'un potentiel subjectif plus ou moins important, d'un trait sémantique qui pour se définir implique nécessairement le futur utilisateur. « Tels sont d'une manière générale les substantifs axiologiques. Prononcer un "c'est une canaille", ou "c'est un génie", met en cause la subjectivité de l'énonciateur qui fait fusionner la description de l'individu dénoté avec un jugement favorable ou défavorable à son égard. Or l'évaluation du dénoté dépend de critères moraux, esthétiques, liés à une échelle des valeurs variable selon le locuteur, voire selon son humeur du moment; pour un dénoté constant, la dénotation peut être instable d'une énonciation à l'autre, elle qui véhicule aussi et surtout la position du sujet par rapport à ce dont il parle. Les axiologiques comportent donc essentiellement le sème "subjectif". » (Jaubert, 1990: 176)

2. Les adjectifs subjectifs

Dans la vision de Kerbrat-Orecchioni, il y a des adjectifs objectifs (*célibataire / marié*, adjectifs de couleur, *mâle / femelle*) et des adjectifs subjectifs qui sont de deux types: *affectifs* (ex. « poignard, drôle, pathétique ») et *évaluatifs* qui, à leur tour, sont de deux types: *non axiologiques* (« grand, loin, chaud, nombreux ») et *axiologiques* (« bon, beau, bien », etc.) Ceux qui nous intéressent sont les adjectifs *affectifs* et ceux *axiologiques*.

Les adjectifs *affectifs* « énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 84) Les adjectifs *évaluatifs axiologiques* sont doublement subjectifs, car, en plus des précédents (non axiologiques), ils « portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif. » (idem: 89)

François Flahault (Flahault, 1978: 38) dénonce avec raison les « alternatives usées » telles que « cognitif-expressif » ou « rationnel-affectif » et, faute d'un autre terme, le concept d'affectif, quoique flou et subjectif, *rend certains services descriptifs*.

3. Les verbes subjectifs

Kerbrat-Orecchioni a structuré l'ensemble des verbes subjectifs à l'aide des deux axes fondamentaux suivants:

(1) la source de l'évaluation, c'est l'agent du procès (verbes *occasionnellement subjectifs*) /vs/ le sujet d'énonciation (verbes *intrinsèquement subjectifs*);

(2) le jugement évaluatif relève de l'axe *bon / mauvais* /vs/ *vrai / faux* – ces termes fonctionnant comme des *archilexèmes* qui recouvrent en réalité un nombre considérable de variantes.

Il s'agit, quant à l'axe (1), de la question délicate de savoir si le jugement évaluatif doit être rattaché à x (l'agent du procès) ou à L0 (le locuteur).

Dans le cas où le jugement évaluatif est porté par le locuteur, les verbes sont « *subjectifs proprement dits* », du type « *prétendre* » ou « *criailler* ». Si le jugement évaluatif est porté par un actant du procès (l'agent, mais quelquefois il peut coïncider avec le sujet d'énonciation), alors ces verbes du type « *souhaiter* » sont intégrés par Kerbrat-Orecchioni dans la classe des verbes « *subjectifs occasionnels* ». (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 101).

Verbes occasionnellement subjectifs

Les verbes subjectifs occasionnels n'impliquent un jugement évaluatif que lorsqu'ils sont conjugués à la première personne. Appelés parfois « *verbes de modalités* », ils expriment, selon Bally, « l'attitude d'un sujet vis-à-vis d'une représentation virtuelle. » (Bally, 1969: 197) Les mêmes types de verbes (*occasionnellement subjectifs*) sont appelés par Zuber « *verbes évaluatifs d'attitude propositionnelle* » et énoncent, selon lui, « *une certaine disposition d'un agent vis-à-vis d'un objet* » (Zuber, 1972: 55), par exemple:

- « x craint que y vienne » → la venue de y est « mauvaise » pour x;

- « x espère que y viendra » → la venue de y est « bonne » pour x.

a) L'évaluation de type bon / mauvais inclut, selon Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 102,103):

- les *verbes de sentiment* comme *aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir* (qui impliquent une disposition favorable de x vis-à-vis de y), ou comme *détester, déprécier, craindre, redouter, appréhender* (qui impliquent une disposition défavorable de x vis-à-vis de y);

- les *verbes locutoires*: Kerbrat-Orecchioni y inclut l'ensemble des verbes qui dénotent un comportement de parole et que domine l'archilexème « dire »: *demander, parler, critiquer, déclarer, radoter, ajouter, louer, blâmer, etc.*

b) L'évaluation de type vrai / faux / incertain inclut:

- verbes de perception: *sembler, paraître, avoir l'impression que...etc.* « *Ces expressions verbales fonctionnent comme des indices de subjectivité et signalent que l'impression perceptive est spécifique de l'individu qui la reçoit.* » (idem: 104, 105)

- verbes d'opinion: *considérer, trouver, estimer, juger, avoir l'impression, être sûr, penser, croire.* Ces verbes, dans la vision de Ducrot, servent « *au locuteur à informer le destinataire des croyances d'un tiers* » (Ducrot, 1972 : 266), en indiquant en même temps quel est le degré d'assurance avec lequel ce tiers adhère à sa croyance.

Verbes intrinsèquement subjectifs

a) Evaluation de type bon / mauvais, portant sur le procès dénoté. Ces verbes sont appelés aussi par Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 108, 109) « *verbes intrinsèquement axiologiques* » et impliquent généralement une évaluation négative du procès: *vociférer, ricaner, puer, sentir mauvais, récidiver, sévir, s'en ressentir, échouer/réussir, s'adonner, dégénérer, régresser, etc.*

- l'évaluation portant sur l'un de ses actants engagés dans le procès dénoté (et le plus souvent sur son objet): *mériter, bénéficier de, infliger, priver de, supporter, avouer, confesser, risquer de, etc.*

b) Evaluation de type vrai / faux / incertain: les verbes *intrinsèquement modalisateurs*. C'est le cas des verbes de jugement (*critiquer, accuser, être responsable de, etc.*) et des verbes locutoires (*dire, soutenir, affirmer, déclarer, hasarder, prétendre, reconnaître, admettre, avouer, prétexter, etc.*)

Kerbrat-Orecchioni met en discussion ici le cas du verbe *prétendre* qui exprime une attitude de réserve ou de rejet de la part de L0: lorsqu'un locuteur utilise le verbe « *prétendre* », il « *se contente de suggérer, en l'insinuant sous forme de*

présupposé, son attitude vis-à-vis du fait problématique », en se posant explicitement « *comme source d'évaluation de la non-véracité de P.* » (idem: 111) Autrement dit, un énoncé du type « x prétend que P » a comme présupposé « x ment en disant que P » ou « P est (plutôt) faux pour L0 ».

Dans cette même catégorie des verbes *intrinsèquement modalisateurs*, Kerbrat-Orecchioni range les verbes d'opinion du type *s'imaginer, penser, savoir, se douter, ignorer, croire, être sûr*, etc. Par exemple, la description du verbe « *s'imaginer* » (reprise de Ducrot) se présente de la manière suivante:

« *s'imaginer* » pose: « x a une certaine opinion »

présuppose: « cette opinion est fautive ».

Ces verbes modalisateurs, qui ont la propriété de permettre au locuteur de porter un jugement de vérité / fausseté sur certains faits, certains contenus mentaux ou discursifs explicités dans le syntagme objet qu'ils introduisent, sont parfois appelés "factifs". Nous ne voulons pas entrer dans les détails de ces types de verbes, car on s'éloignerait trop de notre sujet, mais nous voulons toutefois remarquer l'hétérogénéité des listes de factifs proposées par différents auteurs; par exemple Michel Charolles (Charolles, 1976: 93) range dans cette catégorie des verbes comme *dévoiler, révéler, apprendre*, etc., en avouant pourtant que la liste proposée par lui est incomplète; de même Kiefer (Kiefer, 1974: 89) considère des modalisateurs (factifs) les verbes tels: *réaliser, savoir, se souvenir*, verbes qui ne se retrouvent pas sur la liste des autres.

Alain Berrendonner affirme, à propos des verbes modalisateurs, qu'« un locuteur, au lieu de garantir lui-même, par une simple affirmation, la vérité de P, se contente de rapporter les propos assertifs d'un tiers, il semble normal d'en conclure que ce locuteur ne peut lui-même souscrire à P, et donc qu'il ne croit guère à sa vérité.» (Berrendonner, 1977: 136)

4. Les adverbes subjectifs

C. Kerbrat-Orecchioni réserve le terme de *modalisateurs* « aux seuls procédés signifiants qui signalent le degré d'adhésion (forte ou mitigé / incertitude / rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés – c'est-à-dire par exemple à certains faits intonatifs ou typographiques (tels que les guillemets distanciateurs), aux tournures attributives du type "il est vrai (vraisemblable douteux, certain, incontestable, etc.)" qu'aux verbes que nous avons considérés comme des "évaluatifs sur l'axe d'opposition vrai/faux/incertain", et aux adverbes fort nombreux qui leur font pendant. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 118, 119)

Parmi les adverbes modalisateurs, C. Kerbrat-Orecchioni énumère ceux qui impliquent un « jugement de vérité »: *peut-être, vraisemblablement, sans doute, certainement, à coup sûr, bien sûr, évidemment*, etc. et ceux qui impliquent un « jugement de réalité »: *réellement, vraiment, effectivement, en fait*, etc.

Toujours dans la catégorie des subjectifs on range les expressions restrictives et « *appréciatives* » (Ducrot, 1972: 254 sqq) telles que: *à peine, presque, guère, seulement, ne...que*; des adverbes (*déjà, encore*) qui n'ont de sens que par rapport à certaines attentes de L0; de ces innombrables connecteurs propositionnels (*or, car, donc, cependant, d'ailleurs, toutefois, en effet*, etc.) dont le statut syntaxique est aussi problématique que le rôle énonciatif évident.

Subjectivité explicite /vs/ implicite

La linguistique de l'énonciation se charge d'étudier les procédés linguistiques (modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur grave ses marques d'implication et de prise en charge. L'image de soi apparaît ainsi à travers les signes verbaux qui la construisent et la posent face à l'interlocuteur. Les travaux de Kerbrat-Orecchioni constituent une continuité aux travaux précédents à travers ses recherches

sur la subjectivité dans le discours. Elle affirme que « les données situationnelles [...] ne sont pertinentes que sous la forme d'*images*, de représentations que les sujets énonciateurs s'en construisent, et qu'il faut admettre dans leur compétence culturelle les images (I) que l'émetteur (A) et le récepteur (B) se font d'eux-mêmes et de leurs partenaires discursifs.» (Kerbrat-Orecchioni, 2009: 17)

« La subjectivité langagière peut s'énoncer sur le mode de l'explicite (formules subjectives qui s'avouent comme telles), ou sur le mode de l'implicite (formules subjectives qui tentent de se faire passer pour objectives). » (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 151) Il s'agit en fait d'évaluer la différence qui existe entre des énoncés comme (1) « je trouve que c'est beau » (où le locuteur reconnaît à son partenaire discursif le droit absolu de contester son jugement évaluatif) et (2) « c'est beau » (où l'évaluation est détachée du locuteur, ce qui produit un « effet d'objectivité »). Le sujet d'énonciation a donc le privilège, ou mieux dit « le droit (qu'heureusement l'allocutaire peut à chaque instant lui contester), en effaçant le lien qui relie à sa propre subjectivité la proposition assertée, de "faire comme si" c'était la vérité vraie qui parlait par sa bouche. » (idem: 152)

En ce qui concerne la subjectivité *affective*, Kerbrat-Orecchioni apprécie que les expressions subjectives indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé. « Elles ont en même temps une fonction conative, car en affectivisant ainsi le récit, l'émetteur espère que la répulsion, l'enthousiasme ou l'apitoiement qu'il manifeste atteindront par ricochet le récepteur, et favoriseront son adhésion à l'interprétation qu'il propose des faits.» (idem: 125)

La distance objectivisante, quant à elle, peut se formuler aussi à l'aide de ces « *je dis, je répète, je crois, je pense, je sais* » dont Lucile Courdesses remarque qu'ils correspondent à « un regard réflexif du sujet parlant sur son propre énoncé » (Courdesses, 1971: 25); ils permettent à l'énonciateur, en se dédoublant, de s'objectiver.

Pour pouvoir donc filtrer correctement les informations qui portent la trace de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation, on doit éliminer toutes les séquences de discours rapporté, directement ou indirectement. On doit ensuite repérer et inventorier les termes affectifs, les axiologiques, les modalisateurs et autres évaluatifs à valeur subjective. On pourrait affirmer, avec Kerbrat-Orecchioni que de « telles expressions, qui décrivent l'expérience intime d'un sujet, constituent en fait une forme de discours rapporté implicite: pour avoir accès à cette expérience de l'autre, le sujet d'énonciation ne dispose que de ce qu'il peut induire de son comportement verbal. Pour localiser à coup sûr la source de l'information subjective, le seul moyen serait de se reporter à l'énonciation originelle. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980: 117)

Conclusions

Le retour du sujet parlant, qui, dans la théorie saussurienne, était un être désincarné, une présence évanescence (due à son caractère collectif, de représentant d'une masse parlante), est destiné à souligner l'importance de l'acte de parole dans le fonctionnement de la langue.

Dans cette étude, nous avons essayé d'exposer différentes acceptions de la notion de subjectivité dans le langage, extraites des plus importantes approches linguistiques de l'énonciation. Nous avons vu que la dualité conceptuelle de la subjectivité est gardée dans les définitions de la plupart des linguistes cités : d'un côté, la définition de la subjectivité par le recours à la notion de sujet parlant (la subjectivité constitutive de l'énonciation ou subjectivité au sens large) et de l'autre, par le recours à l'axe subjectif-objectif. Nous avons montré ensuite que les pronoms personnels ne sont pas les seules traces de subjectivité dans le discours (comme on serait tenté, peut-être,

de le croire) car il y a d'autres éléments indiquant l'inscription du sujet dans son dire comme les adverbes, les verbes, les adjectifs et les substantifs. Ces différents éléments sont aussi considérés comme des marques énonciatives de l'activité subjective de l'énonciateur dans la mesure où, comme le confirme Catherine Kerbrat-Orecchioni, «aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité».

Bibliographie

- Austin, J.-L., *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1970
- Bally, Ch., « Les notions grammaticales d'absolu et de relatif », in *Essais sur le langage*, Minuit, Paris, 1969
- Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1966
- Benveniste, E., « Le langage et l'expérience humaine », in *Problèmes du langage*, Gallimard, Paris, 1966
- Berrendonner, A., « Le fantôme de la vérité. Questions sur l'assertion », in *Linguistique et sémiologie*, n° 4, Lyon, 1977
- Charolles, M., « Exercices sur les verbes de communication », in *Pratiques*, n° 9, mars 1976, p. 93
- Courdesse, L., « Blum et Thorez en mai 1936: analyses d'énoncés », in *Langue française*, n° 9, févr. 1971
- Curea, A., *Le concept de subjectivité dans trois approches de l'énonciation du XX^e siècle: défis théoriques (Charles Bally, Emile Benveniste), défis analytiques (Catherine Kerbrat-Orecchioni)*, Tome I-VII, De Gruyter Mouton, 2009, <https://doi.org/10.1515/9783110231922.5-367> si <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9783110231922.5-367/pdf>, consulté le 29.08.2022
- Ducrot, O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, Paris, 1972
- Flahault, Fr., *La Parole intermédiaire*, Seuil, Paris, 1978
- Ivan, M., *Hypostases du discours intime dans le roman personnel du XIX^e siècle*, Ed. Sitech, Craiova, 2015
- Jacomard, H., *Lecteur et lecture dans l'autobiographie française contemporaine*, Librairie Droz, Genève, 1993
- Jaubert, A., *La lecture pragmatique*, Hachette, Paris, 1990
- Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 1980
- Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation*, Armand Colin, Paris, 1994
- Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 2009
- Kiefer, F., *Essais de sémantique générale*, Mame, « Repères », Paris, 1974
- Lejeune, Ph., *Je est un autre*, Seuil, Paris, 1980
- Charaudeau, P., *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005
- Pottier, B., *Linguistique générale. Théorie et description*, Klincksieck, Paris, 1974
- Pottier, B., *Présentation de la linguistique. Fondements d'une théorie*, Klincksieck, Paris, 1967
- Ricœur, P., *La Métaphore vive*, Seuil, Paris, 1975
- Zuber, R., *Structure présuppositionnelle du langage*, Dunod, « Documents de linguistique quantitative », n° 17, Paris, 1972
- Weinrich, H., *Le temps*, Seuil, Paris, 1973
- Revue *Langues, cultures et sociétés*, Volume 3, n° 2, décembre 2017, *Expressions langagières de la subjectivité et stratégies discursives chez l'acteur politique*, Fallous, A., <https://revues.imist.ma/index.php/LCS/article/view/10781/6196>, consulté le 20.08.2022

MIRELA VALERICA IVAN est docteur en langue et littérature française, Maître de Conférence à l'Université de Pitesti, Roumanie, Faculté de Théologie, Lettres, Histoires et Arts, Département de Langues Étrangères Appliquées. Ses recherches et publications en français traitent du domaine didactique en l'occurrence les langues spécialisées, le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) et le Français Langue Etrangère (FLE), mais aussi du domaine de la traduction, de la littérature française, de la linguistique française et de la grammaire contrastive (français-roumain).